

Image not found or type unknown



Permis de construire

Par **Grenadine12**, le **12/03/2020** à **09:28**

Bonjour.

Sur mon permis de construire validé. J'ai indiqué ardoises. Mais y réfléchissant pour un avenir d'entretien facile et moins coûteux. Je préfère la tôle goudronnée isolante en bac acier imitation ardoises. Étant imitation ardoises. Dois-je faire une demande de modification. Où pas besoin ne changent pas l'aspect.

Merci.

Par **trennec**, le **17/04/2020** à **12:22**

Bonjour,

A votre place je présenterais un permis modificatif. S'assurer que dans le règlement d'urbanisme de la commune le matériau que vous avez choisi est autorisé.